

Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DROUX BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis,
demeurant 14 allée Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - Tél. : **01 48 47 43 47**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 02 JUIN 2026 à 14 Heures

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand,
au 7^{ème} étage, salle d'audience G, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier sis **à ROMAINVILLE (93230)**

Cadastré section Z numéro 185 pour une contenance de 03 ares et 05 centiares et numéro 186 pour une contenance de 36 centiares
15 rue de Paris

UN LOCAL COMMERCIAL

Le lot n° 1 de l'Etat Descriptif de Division : Dans le bâtiment rue,
comprenant selon le procès-verbal de description, dressé le 06 juin 2025 par Maître Kevin MIMOUN,
Commissaire de Justice à PARIS 1^{er} : - au rez-de-chaussée : une entrée, une pièce principale
avec une vitrine et une porte donnant sur la rue, un bureau, un dégagement,
- au sous-sol : **trois caves de 24,95 m²** (une avec un coin évier et une avec une salle d'eau/w.-c).

SUPERFICIE totale (Loi Carrez – hors sous-sol) : **30,30 m²**

Et les 78/1.000^{èmes} des P.C.G.

Les lieux semblent inoccupés.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des Copropriétaires du 15 rue de Paris, 93230 ROMAINVILLE**,
représenté par son Syndic la Société FONCIA PARIS EST, 74 Boulevard de Reuilly, 75012 Paris, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux
domiciliés audit siège en cette qualité.

Ayant pour Avocat Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DROUX BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 35.000 Euros (Trente-cinq-mille Euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, qui se fera remettre
par son mandant une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de
3.500 Euros. Fait et rédigé aux PAVILLONS-SOUS-BOIS (93), le 20 avril 2026. Signé : Maître Thierry BAQUET, Avocat.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/06103.
- A **Maître Thierry BAQUET**, membre de la SCP DROUX BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, domicilié 14 allée
Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - Tél. : **01 48 47 43 47**.
- A **Maître Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY**, Avocat au Barreau de PARIS, domicilié 14 rue Soufflot, 75005 PARIS
- Pour plus de détails, consulter le site **www.clbventes.fr**.
- Sur le site « **avoventes.fr** » (avec documents anonymisés).

Sur les lieux pour visiter le MARDI 19 MAI 2026 de 08 H 30 à 09 H 30.